



Communiqué de presse
Paris, le 2 mai 2018

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

DASTRI, L'ÉCO-ORGANISME AGRÉÉ POUR PRENDRE EN CHARGE LES DASRI PERFORANTS DES PATIENTS À LEUR DOMICILE, INSCRIT SON ACTION DANS LA STRATÉGIE NATIONALE DE SANTÉ

Ré-agréé en décembre 2016 pour une période de six ans, DASTRI a démontré sa capacité à contribuer à la mise en œuvre de solutions adaptées au regard de problématiques de santé / environnement. Dans un contexte d'autonomisation des patients et de développement de la médecine connectée, l'éco-organisme continue d'adopter une posture constructive dans l'intérêt des patients et pour le compte de ses entreprises adhérentes. En témoigne, l'amélioration constante de la prise en charge de la fin de vie des produits de soins relevant de son périmètre de responsabilité, mais également certaines interventions hors agrément.

Poursuite de la progression des résultats, dans un cadre plus contraignant

2017, première année du second agrément de DASTRI, marque une nouvelle étape dans le déploiement de la filière, à laquelle les pouvoirs publics ont fixé des objectifs encore plus ambitieux (cf. cahier des charges 2016) :

- Deux catégories de bénéficiaires : outre les patients en auto-traitement, le périmètre de la filière inclut désormais les utilisateurs d'autotests de maladies infectieuses transmissibles.
- Un réseau d'au moins 14 000 points de collecte (vs 5 000 exigés dans le cahier des charges 2012) ; au moins 1 point de collecte pour 10 000 habitants (vs 1 pour 50 000 initialement).
- Un taux de collecte de 80 % du gisement estimé d'ici fin 2022 (vs 60 % précédemment).

1 - Réseau DASTRI, commandes de boîtes par les pharmacies, taux de collecte : tous les indicateurs d'activité de la filière ont progressé en 2017

Grâce à l'implication de tous les acteurs de l'écosystème DASTRI, les résultats de la filière REP DASRI s'inscrivent en progression par rapport à 2016 :

- le réseau DASTRI comptait **17 081 points de collecte fin 2017** (+ 1 255 points vs 2016), dont 15 879 pharmacies (soit 73 % du réseau officinal de métropole et d'outre-mer). L'implication des équipes officinales sur la base du volontariat et les démarches proactives conduites par DASTRI en 2017 dans certains territoires - Île-de-France, Corse, outre-mer - ont conduit à la mise en place d'un réseau très dense au service des patients. Toutefois, il doit encore être renforcé en 2018 sur certains territoires : exemple à Paris où seulement 52 % des pharmacies sont points de collecte.

- pour répondre à leur obligation de fournir gratuitement aux patients en auto-traitement des boîtes à aiguilles (boîtes DASTRI jaunes à couvercle vert), **les pharmacies ont commandé 2,415 millions de boîtes à l'éco-organisme en 2017 (+ 12,6 % vs 2016)**. Ce niveau de commandes (31 000 au total, soit 2 600 commandes en moyenne mensuelle), le plus élevé depuis la création de la filière en 2013, reflète l'ancrage du dispositif et son appropriation progressive par les patients. 75 % d'entre eux déclarent utiliser la boîte DASTRI (1). **En moins de cinq ans, près de 10 millions de boîtes à aiguilles ont été distribuées par DASTRI.**



- sur l'ensemble de l'année 2017, **le taux de collecte atteint en moyenne nationale 81 %** du gisement estimé (+ 4 points vs 2016).

2 - Le Tour de France des Régions, processus de concertation pour contribuer à lisser les disparités

Une quinzaine de territoires - 9 en métropole et 6 en outre-mer - ont toujours un taux de collecte inférieur à 60 %, objectif du premier agrément. D'où la nécessité d'y affiner les modes opératoires en s'adaptant aux spécificités locales. **Le Tour de France des Régions, organisé par DASTRI durant toute l'année 2017 et qui s'est achevé en février 2018**, avait un double objectif : rendre compte des résultats du premier agrément et partager avec l'ensemble des parties prenantes - ARS, représentants des patients et des professionnels de santé, collectivités locales, opérateurs de collecte DASTRI... - un diagnostic sur le fonctionnement local et les résultats obtenus ; pour élaborer des plans d'action concertés et les tactiques de sensibilisation permettant de progresser, en identifiant pour chaque action le niveau d'engagement de chaque partie prenante dans un **esprit de responsabilité partagée, clé du succès de la filière**. **Près de 300 personnes** ont participé à ces échanges de juin 2017 à février 2018.

Parce qu'il entend jouer pleinement son rôle d'acteur de la filière santé, l'éco-organisme DASTRI s'est engagé en 2017, à la demande de ses entreprises adhérentes et d'autres parties prenantes, hors du périmètre de son agrément

Dans un contexte en forte évolution du secteur de la santé (autonomisation des patients, développement de la médecine connectée) et de problématiques santé / environnement croissantes, DASTRI entend jouer pleinement son rôle d'acteur de la filière santé et s'est engagé hors du périmètre pour lequel il a été ré-agréé.

1 - Produits complexes : répondre à l'urgence des besoins patients

L'essor de l'e-santé se traduit notamment par l'arrivée sur le marché de dispositifs médicaux associant perforants, piles et composants électroniques. Ils améliorent significativement la gestion de la pathologie et le confort de vie des patients. Cependant, la gestion de ces produits en fin de vie - finalité de la filière DASTRI - se heurte à des réglementations sanitaires et environnementales contradictoires. Bien que DASTRI n'ait pas été agréé en décembre 2016 au regard de ce contexte réglementaire particulier, l'éco-organisme a accepté de prendre en charge hors agrément, à la demande de l'un de ses adhérents et après avis favorable du Haut Conseil de la Santé Publique, **les pompes patch à insuline mylife™ OmniPod®** distribuées par la société Ypsomed après utilisation par les patients. **DASTRI apporte ainsi une solution simple, sécurisée et de proximité aux patients** auxquels il était demandé, depuis plus de deux ans, de stocker chez eux leurs pompes usagées...

2 - Expérimentation de la vaccination antigrippale en pharmacie : DASTRI s'investit aux côtés des pharmaciens

Enfin, sollicité par les représentants des pharmaciens, et bien qu'il s'agisse de déchets produits par des professionnels de santé et non par des patients en auto-traitement, DASTRI a également accepté de prendre en charge, hors agrément et à titre exceptionnel, sous la forme d'une prestation rémunérée mais à un coût optimisé, **les seringues usagées des officines participantes dans les deux régions test, en Auvergne-Rhône-Alpes et en Nouvelle-Aquitaine**, afin de faciliter le démarrage de cette expérimentation s'inscrivant dans une démarche de santé publique.

*« Nos résultats 2017, acquis grâce à la mobilisation de tous, démontrent que **Responsabilité Elargie du Producteur signifie en fait, et avant tout, Responsabilité Elargie Partagée** »* souligne Laurence Bouret, Déléguée générale de DASTRI. *« Montée en puissance des maladies chroniques, virage ambulatoire et autonomisation des patients, innovations en matière de dispositifs médicaux et de traitements, tout concourt à faire de la fin de vie des produits de soins à domicile - qui constitue la composante ultime du parcours en santé des personnes - un sujet dont l'ampleur et la complexité vont croître dans les prochaines années. C'est la raison pour laquelle l'éco-organisme a engagé en 2017 **une démarche de réflexion prospective, avec l'ambition de contribuer à penser le futur des filières REP Santé à l'horizon 2030** ».*

(1) Enquête Ifop-DASTRI -septembre 2017

A propos de DASTRI

Agréé par les pouvoirs publics pour la deuxième fois en décembre 2016, DASTRI est un éco-organisme atypique, financé en totalité par les industriels de santé (entreprises du médicament et fabricants de dispositifs médicaux). DASTRI met à disposition des personnes malades en auto-traitement et des utilisateurs d'autotests de diagnostic une solution de proximité simple et sécurisée pour l'élimination des déchets perforants qu'ils produisent et qui représentent un risque pour la collectivité.

DASTRI inscrit son action en partenariat avec les acteurs de santé et les acteurs institutionnels. La filière s'appuie sur la distribution gratuite de boîtes à aiguilles par les 22 000 pharmacies d'officine de métropole et d'outremer et sur un réseau très dense de près de 17 000 points de collecte en apport volontaire. A vocation d'abord sanitaire, l'éco-organisme entend néanmoins innover pour réduire les impacts environnementaux en tenant compte des spécificités et des contraintes de la filière. Plus d'informations : www.dastri.fr

Contact presse

Sébastien Béraud – 01 41 34 23 67 – sberaud@hopscotch.fr